

Rapport sur le développement durable

2022

Frutiger

Balmholz

BAUER
LABOR

BELLOM

Balmholz

e-therm

G
greuter

DIAMANT

moll

Qu'y a-t-il en page de couverture ?

Rénovation du viaduc de la Sarine et passage à deux voies de la ligne, Gümmenen

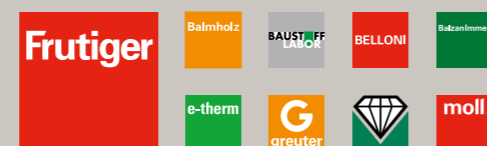
Le projet « Rénovation du viaduc de la Sarine et passage à deux voies de la ligne à Gümmenen (Suisse) » est le lauréat 2022 du prix d'ingénierie Ernst & Sohn. L'ouvrage répond de manière exemplaire aux exigences actuelles en matière de développement durable et de préservation des ressources. Le doublement de la voie s'inscrit dans la transition de la mobilité et confère une nouvelle dimension sociétale à l'ouvrage historique qui fait acte de modernité dans le paysage architectural. Le jury a été convaincu par le grand respect accordé au tissu existant du monument classé et la grande créativité dans sa réinterprétation.

Les nouveaux éléments porteurs s'insèrent harmonieusement dans l'ouvrage global. Les calculs et analyses approfondies des matériaux ont permis une forte valorisation. Il est particulièrement remarquable que le passage de la voie simple à la double voie, au vu des efforts de traction nettement plus élevés, ait eu un impact aussi limité sur la construction en pierre naturelle.

La nouvelle auge à ballast de conception segmentaire a dans une large mesure permis de transférer les charges supplémentaires sans nécessité de renforcer la structure. Les extensions locales par le biais d'une construction mixte en béton armé et de maçonnerie placée à l'avant s'insèrent harmonieusement dans le concept initial. Le tissu d'origine du pont en treillis métallique a été conservé et les autres éléments ont été modernisés.

Le jury a loué la valorisation méticuleuse et responsable des ressources et s'est montré impressionné par le caractère évident de ce projet complexe et ambitieux.

Nous renonçons délibérément à imprimer le rapport. Il peut être téléchargé sur notre site Webfrutiger.com



Rudolf Lagger | CEO du Groupe Frutiger

- 1**
Notre stratégie
à partir de la page 4
- 2**
Nos activités
à partir de la page 8
- 3**
Nous sommes Frutiger
à partir de la page 20
- 4**
Au sujet de ce rapport
à partir de la page 24
- 5**
Mention légale
page 30

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Quelle sera notre contribution ?

En tant que Groupe Frutiger, mais aussi en tant qu'individu, nous endossons une responsabilité envers l'environnement, la société et les générations futures. Je suis donc particulièrement fier de montrer comment nous assumons cette responsabilité en vous présentant notre premier rapport sur le développement durable.

Sur les pages suivantes, vous découvrirez notre stratégie de développement durable et les efforts que nous réalisons pour la mettre en œuvre. Nous savons où nous nous situons et nous agissons. Nous avons mis le cap sur la trajectoire de réduction, en accordant une importance toute particulière à la baisse de nos émissions de CO₂ et de la consommation des ressources. Or, adopter une démarche axée sur le développement durable ne se limite pas à la baisse des émissions de CO₂ et comprend bien d'autres aspects.

Leur rôle est souvent sous-estimé et pourtant, elles ont désormais toute leur place dans le secteur de la construction : les femmes. Nous avons pleinement conscience que les femmes sont sous-représentées dans notre branche. L'accroissement de la part des femmes constitue un aspect déterminant de notre stratégie de développement durable. Nous pensons que la diversité au sein du personnel renforce notre entreprise. C'est pourquoi, nous nous engageons activement en faveur de la promotion de la gente féminine dans les métiers techniques et parmi le personnel d'exploitation.

Les équipes fortes incarnent des valeurs qu'elles défendent conjointement. Nos cinq valeurs définissent la façon dont nous agissons et comment nous voulons être et nous amènent au but ensemble. Chacun d'entre nous apporte sa pierre à l'édifice. Ensemble, nous serons vecteurs de changement positif dans le secteur de la construction et au-delà. En effet, c'est ensemble, en tant que famille que nous sommes forts.

Rudolf Lagger
CEO



1 Notre stratégie

En tant qu'entreprise familiale très fière de son histoire riche de 153 ans, nous sommes l'incarnation même de l'indépendance et sommes fermement convaincus que le développement durable représente la clé pour garantir un avenir proposant une grande qualité de vie.

Nos actes reposent sur des valeurs fondamentales : Soudés, Impliqués, Entrepreneurs, Responsables et Respectueux. Ces valeurs ne sont pas de vaines paroles, mais le fil conducteur de l'attitude que nous voulons adopter chaque jour. Nous allons continuer à apporter notre contribution à un avenir placé sous le signe du développement durable.

Soudés

Nous travaillons les uns avec les autres et les uns pour les autres.

Nous avons pris conscience des opportunités et du potentiel qui se présentent lorsque nous combinons nos forces et poursuivons les mêmes objectifs. Nous travaillons conjointement avec nos clients pour façonner l'avenir.

Impliqués

Nous accomplissons nos tâches en y mettant du cœur, de l'énergie et de l'enthousiasme.

Nous faisons preuve d'un engagement total, véhiculé par notre intérêt, dans l'accomplissement de nos tâches. Nous n'abandonons pas, même lorsque les choses se compliquent.

Entrepreneurs

Nous faisons preuve d'initiative et visons toujours le succès.

Nous incarnons les compétences et les responsabilités qui nous sont attribuées. Nous agissons de manière réfléchie et prévoyante tout en effectuant le travail nous-mêmes, toujours au service de nos clients.

Responsables

Nous assumons l'entière responsabilité de notre activité.

Nous agissons de manière durable, dans le respect de la société, de l'économie et de l'environnement. Nous assumons nos décisions et la responsabilité qui en découle.

Respectueux

Nous entretenons des relations saines les uns avec les autres.

Nous faisons preuve de respect les uns envers les autres et vis-à-vis de tous nos interlocuteurs. Nous leur montrons que leurs opinions, leurs objectifs et leur temps sont importants à nos yeux.

Elaboration de la stratégie de développement durable

Le développement durable a toujours été à l'ordre du jour chez nous. Nous en voulons pour preuve la réussite du Groupe Frutiger au cours des 153 dernières années.

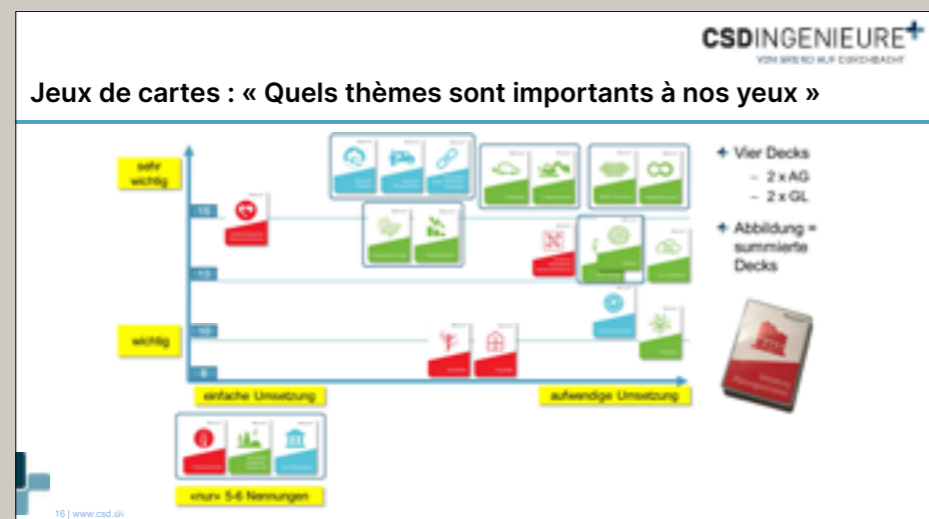
Outre l'aspect écologique (thématique de l'environnement), le développement durable comporte également des considérations d'ordre économique et social. Cette orientation repose sur des labels et des standards nationaux tels que le Standard de construction durable suisse SNBS. Le Groupe Frutiger définit des objectifs en matière de développement durable sur lesquels il peut exercer une influence et qu'il peut donc améliorer de sa propre initiative.

Nous allons apporter notre pierre à l'édifice pour forger un avenir durable.

Dans la mesure où le fait d'avoir une stratégie de développement durable a un effet déterminant sur l'activité à moyen et long terme, le Groupe Frutiger a opté pour un processus d'élaboration de la stratégie très minutieux et largement consensuel.

La stratégie doit reposer sur des standards nationaux, résulter d'une approche globale et déterminer des objectifs que nous pouvons influencer en interne. Le processus a commencé en juin 2021.

Avec l'aide d'intervenants externes, dans le cadre d'ateliers, nous avons pu extraire progressivement les thèmes pertinents pour le Groupe Frutiger et les prioriser. Mi-2022, la Direction et le Conseil d'administration ont validé la stratégie définitive, la planification des mesures et les responsabilités quant à l'organisation.



Nous proposons un avenir prometteur et des possibilités d'évolution aux femmes et aux hommes

Santé et sécurité au travail	
<ul style="list-style-type: none"> La santé revêt une importance centrale. Nous ne voulons aucun accident du travail 	
Employeur attrayant	Pour les femmes et les hommes
<ul style="list-style-type: none"> Nous sommes considérés comme l'employeur le plus attrayant du secteur de la construction Nous formons nous-même notre relève de demain 	<ul style="list-style-type: none"> La vie familiale et professionnelle sont compatibles pour les femmes et les hommes. Nous offrons des possibilités de carrière au sein du Groupe Frutiger.

Nous optimisons sans cesse notre chaîne de création de valeur

Indépendance et valeurs	Coûts tout au long du cycle de vie
<ul style="list-style-type: none"> Une structure de propriété claire et l'indépendance financière constituent le principe fondateur de notre entreprise. Nous incarnons nos valeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Nos décisions reposent sur l'approche des coûts tout au long du cycle de vie.
Régionalisme et chaîne de création de valeur	Économie circulaire
<ul style="list-style-type: none"> Nous continuons de nous développer dans les régions. Nous créons ainsi des emplois locaux et encourageons les voies de transport plus courtes. Nous comprenons et étendons notre chaîne de création de valeur de façon ciblée 	<ul style="list-style-type: none"> La Suisse et son environnement constituent les stocks de matières premières les plus importants de nos chantiers. Nous possédons le savoir-faire pour la réutilisation de matières premières et de matériaux de construction.

D'ici 2040, nos prestations de service seront fournies exemptes de CO₂

Zéro émission nette	
<ul style="list-style-type: none"> D'ici 2040, nos prestations de services seront fournies sans CO₂. Nous promovons des systèmes d'entraînement alternatifs. D'ici 2030, 50 % du parc de véhicules fonctionnera sans énergies fossiles 	
Matériaux de construction durables et biodiversité	Efficiency énergétique et énergies renouvelables
<ul style="list-style-type: none"> La considération holistique appliquée lors du choix des matériaux permet d'utiliser davantage de bois et de matériaux durables. Les mesures encourageant la biodiversité sont soutenues de manière ciblée. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la consommation énergétique et maximisation de la propre production énergétique. Notre consommation énergétique provient de sources renouvelables.

La mise en œuvre des mesures de la stratégie de développement durable s'effectue désormais au sein de groupes de travail. Ces groupes sont respectivement dirigés par un membre de la Direction. Différentes mesures sont déjà déployées et les premiers résultats seront bientôt visibles. Nous allons régulièrement faire le point sur l'avancement.



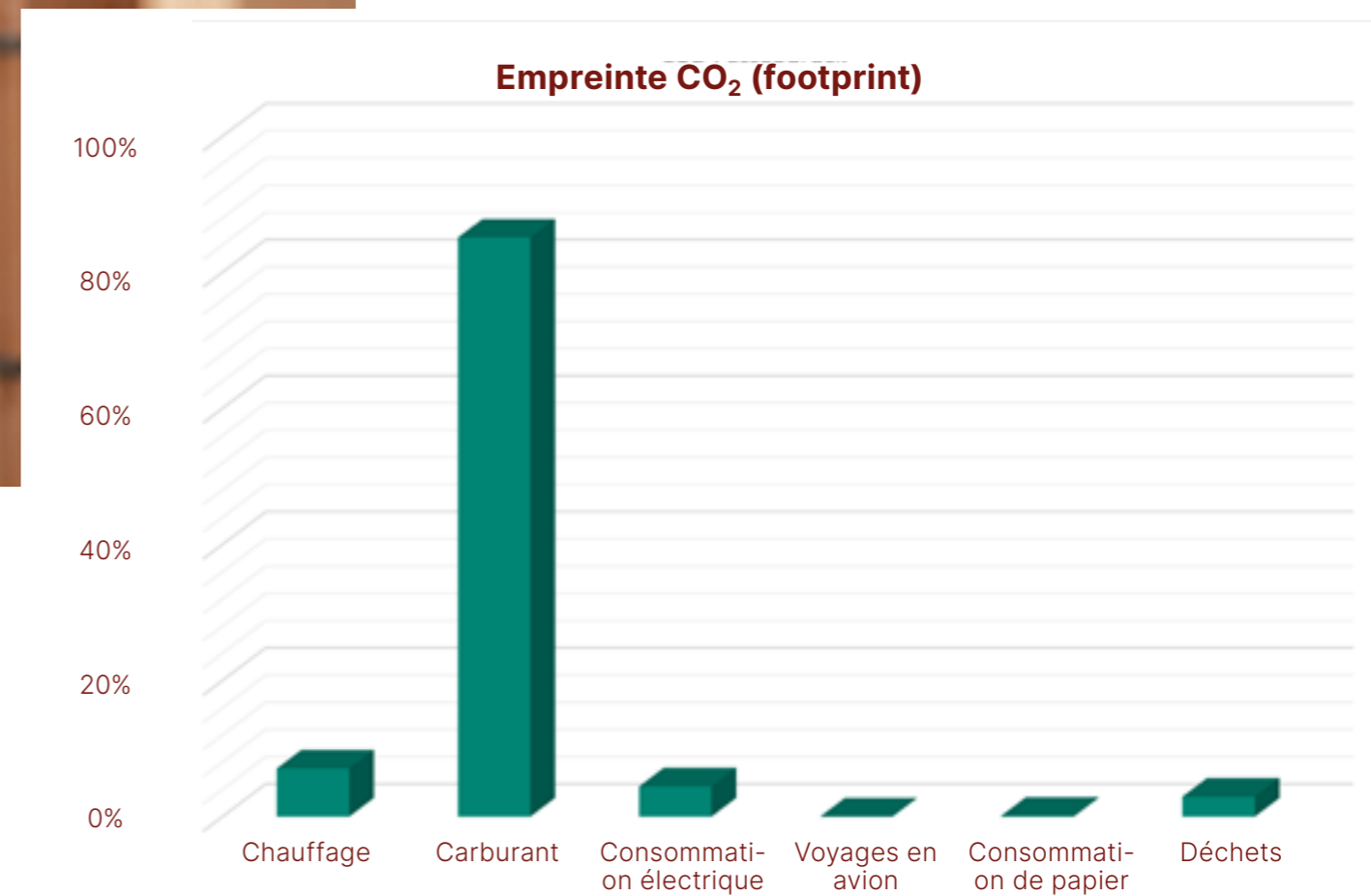
2

Nos activités



Zéro émission nette

Grâce au calculateur d'empreinte carbone de Swiss Climate, le Groupe Frutiger a établi un premier bilan d'émissions de CO₂ pour l'année 2022 pour la mise en œuvre d'une trajectoire de réduction. Il contient les émissions directes (champ d'application 1), les émissions indirectes (champ d'application 2) et d'autres émissions non contenues dans les champs d'application 1 et 2 telles que la mise à disposition d'énergie, les voyages en avion, la consommation de papier, les déchets et la consommation d'eau. A cet égard, on constate qu'au vu de la trajectoire de réduction, c'est la consommation de carburants fossiles (diesel, essence) avec une part de 85 % des émissions ou près de 21'000 tonnes qui revêt la plus grande importance en termes de footprint carbone. Pour atteindre l'objectif suprême de la stratégie de développement durable qui est celui de prestations de services exemptes de carbone d'ici 2040, le Groupe Frutiger mise sur les trois leviers : « Éviter », « Réduire » et « Compenser ». Les émissions du champ d'application 3 seront déterminées ultérieurement.





Efficiace énergétique et énergies renouvelables



Green Power

L'une des approches durables pour réduire l'impact des engins de chantier sur l'environnement consiste à les opérer avec de l'énergie durable. Le recours aux machines à motorisation alternative réduit l'empreinte carbone de nos prestations et contribue ainsi à préparer un avenir plus écologique. Nous contrôlons régulièrement nos machines pour garantir le fonctionnement le plus efficace possible sans gaspiller d'énergie inutilement. Les opérations régulières de maintenance contribuent à réduire la consommation d'énergie et à allonger la durée de vie des machines.

Pour les femmes et les hommes



Accroître la part des femmes à 20 % d'ici 2030, à 30 % d'ici 2040

Nous nous sommes fixés pour objectif d'accroître la part des femmes dans notre entreprise. A l'heure actuelle, elle s'élève à 8 % et notre ambition consiste à la porter à 30 % d'ici 2040.

Nous sommes convaincus que la hausse du nombre de collaboratrices contribue à une évolution positive et durable. Par le biais de mesures et d'initiatives ciblées, nous allons garantir que les femmes ont les mêmes opportunités pour travailler et évoluer au sein de notre organisation.

La hausse de la part des femmes dans le secteur de la construction accroîtra non seulement notre propre réussite et compétitivité, mais contribuera également à l'évolution durable et inclusive de la branche dans son ensemble.



Employeur attrayant



Personnel

En qualité d'employeur attrayant, nous veillons au bien-être de nos collaboratrices et collaborateurs, développons leurs talents et créons un environnement de travail positif. En même temps, nous ne négligeons pas notre responsabilité sociale. Celles et ceux qui ont bénéficié d'une promotion sont accompagné.e.s, soutenu.e.s et encouragé.e.s dans leurs fonctions de management. Notre stratégie comporte de nombreuses possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Pour pouvoir contrer la pénurie de main d'œuvre qualifiée, nous avons créé des dépliants spécifiques correspondant aux différents métiers. À l'aide de ces documents, nous sommes en mesure de donner un bon aperçu des différentes opportunités professionnelles offertes au sein de notre entreprise.

Accroître de 20 % la part des apprenti.e.s, des stagiaires et des jeunes diplômé.e.s

La participation aux salons professionnels et les visites régulièrement effectuées auprès des écoles suscitent l'intérêt et la compréhension pour la diversité des métiers de la construction. Lors des journées « Futur en tous genres », ces derniers peuvent être découverts sur place dans une dimension éminemment pratique. Nous organisons chaque année un camp pour nos apprenti.e.s des 12 métiers que nous proposons et nous célébrons ensemble l'obtention de leur diplôme lors d'une fête de fin d'apprentissage. En outre, nous avons remanié et mis à jour le site Web pour les apprenti.e.s. Enfin, nous avons également décidé de nous inscrire sur la plateforme www.yousty.ch dont nous actualisons sans cesse les contenus. Toute personne intéressée par un apprentissage dispose ainsi d'un aperçu complet de notre offre de formation.



Engagement social

Nous soutenons activement la fondation BPN dans le cadre de notre responsabilité sociale dans les pays en développement. Le travail de cette fondation repose sur les valeurs de notre entreprise et vise à soutenir les petites entreprises situées dans les pays en développement et les économies émergentes et par conséquent à générer de la croissance et à créer des emplois.

Notre engagement en faveur de la fondation BPN montre que nous regardons au-delà des limites de notre entreprise et que nous souhaitons contribuer activement aux changements positifs réalisés à l'échelle mondiale. Au-delà de la réussite économique, il est important à nos yeux de créer une valeur ajoutée sur le plan social. Grâce au soutien apporté à la fondation BPN, nous contribuons à la lutte contre la pauvreté, renforçons les communautés locales et encourageons les pratiques commerciales durables.

Le 24 octobre 2022, nous avons proposé une visite guidée des ateliers d'Uetendorf à un groupe d'entrepreneurs kirghizes. Cette visite a donné un aperçu de nos méthodes de travail aux participants et nos visiteurs kirghizes ont ainsi pu profiter de nos expériences et découvrir nos méthodes éprouvées.

Ce genre de manifestations n'est pas seulement destiné à partager notre savoir et nos expériences, mais également à promouvoir l'échange et la coopération avec les entrepreneurs d'autres pays. Nous espérons avoir réussi à soutenir les participants dans leurs activités entrepreneuriales et à être source d'inspiration.

Matériaux de construction durables et biodiversité



En coopération avec l'entreprise Oxid Architektur et le cabinet d'architectes Scheitlin Syfrig, nous avons le privilège, en qualité d'Entreprise totale, de réaliser les travaux de rénovation de l'immeuble « Buck 40 » qui abrite des bureaux et des locaux commerciaux à Zurich.

En tant que maître d'ouvrage, UBS a lancé en 2019 un concours portant sur l'ensemble des prestations en gage de qualité de cet immeuble désuet avec ses grandes surfaces centrales non éclairées. Au lieu d'une construction de remplacement, c'est la proposition soumise par l'équipe de Frutiger très respectueuse des ressources visant à réaffecter le bâtiment existant qui a remporté la mise. Le concept reposait sur le principe de base « Reuse, Reduce, Revaluate ».

Reuse : La structure du bâtiment existant avec ses piliers et ses dalles en béton (7,20 m x 7,20 m) ainsi que les cages d'escaliers de tous les côtés affichent toujours une solidité, flexibilité et facilité d'utilisation exceptionnelle ; elle sera donc largement préservée dans le cadre de l'« urban mining » au sens de la préservation des ressources et sera complétée d'éléments supplémentaires le cas échéant.

Reduce : Par la conservation de la structure portante, l'énergie grise déjà utilisée dans le bâtiment est conservée, ce qui réduit aussi les émissions de gaz à effet de serre qui auraient été générées lors d'une démolition et d'une reconstruction.

Revaluate : Grâce aux interventions architecturales dédiées, la cible, l'expression et l'organisation interne sont réaménagées et le bâtiment existant est préparé pour sa deuxième vie.

Les mesures décrites réduisent l'empreinte carbone au minimum au vu de l'ensemble du cycle de vie et grâce aux installations photovoltaïques sur le toit et à sa végétalisation, elles créent les conditions pour un habitat respectueux du climat.

Cette gestion très sophistiquée du bâtiment existant (réutilisation de la structure existante, pas de nouvelles constructions souterraines, pas de déblai) livre un excellent écobilan par rapport à un bâtiment neuf de référence : le potentiel de réchauffement global PRG s'élève à 60 % (avec 10,6 kg CO₂ eq/m² SP), le besoin en énergie primaire non renouvelable représente avec 229 MJ/m² SP même un quart d'une construction neuve comparable selon le label de la DGNB !

La réaffectation de l'édifice Buck 40 est donc exemplaire en termes de construction respectueuse des générations futures.





Santé et sécurité au travail

Nous prenons soin de la santé de nos collaboratrices et collaborateurs !

La protection solaire est un sujet brûlant auquel nous accordons une importance toute particulière. Nous avons informé nos cadres et nos collaboratrices et collaborateurs de manière exhaustive de l'importance et des mesures adéquates pour se protéger du soleil et leur avons prodigué la formation nécessaire. De plus, nous avons distribué des protège-neuques à toutes celles et tous ceux qui ne peuvent pas se protéger par d'autres mesures telles que les aménagements des heures de travail ou une solution pour travailler à l'ombre.

Il est capital que nos cadres adoptent un comportement exemplaire et qu'ils agissent en tant qu'ambassadrices et ambassadeurs de la protection solaire. C'est pourquoi nous insistons pour que tous les responsables portent un protège-neuque lors de leurs visites de chantiers et qu'ils attirent l'attention du personnel sur l'importance de la prévention. Par ailleurs, nous mettons de l'eau à disposition et selon la situation, nous recommandons le port de vêtements longs et l'utilisation de crèmes solaires à indice de protection élevé.

Pour sensibiliser encore davantage à la protection solaire, nous avons lancé une campagne qui consiste à former tant les membres de la Direction que le personnel sur le chantier. Nous prenons ce sujet très au sérieux et y attirons régulièrement l'attention dans le cadre de différents événements.

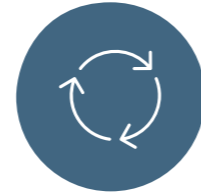
Devoir de sollicitude envers les collaborateurs

En tant que responsables conscients de leurs responsabilités, nous prenons très au sérieux notre devoir de sollicitude envers nos collaboratrices et collaborateurs, tous domaines confondus. Il nous revient de les protéger, ainsi que les membres de leur équipe et les tiers. Pour cette raison, nous proposons notre aide aux personnes présentant des problèmes d'addiction. Dans le cadre de notre Gestion de la Santé en Entreprise et pour soutenir les cadres dirigeants, une coopération avec la Croix Bleue a été mise en place.

Des consignes très claires sont en place pour parer aux soupçons de consommation de substances addictives par un membre du personnel. Nous voulons nous assurer que les collaboratrices et collaborateurs concerné.e.s bénéficient du soutien adéquat et également veiller à leur santé et sécurité. Nous privilégions une communication franche et recherchons des solutions ensemble. Pour soutenir de notre mieux les personnes concernées, nous leur proposons des solutions de conseil et de thérapie. En coopération avec la Croix Bleue, nous nous assurons qu'elles puissent bénéficier d'une aide professionnelle et de l'assistance correspondante.

Nous avons conscience que la consommation de substances addictives constitue un défi de taille. Grâce aux processus définis et à la coopération avec les partenaires compétents, nous aimerions que nos collaboratrices et collaborateurs disposent du soutien adapté pour améliorer leur santé et leur bien-être.

Économie circulaire



Don de fenêtres à l'Ukraine

Dans le cadre d'un projet de démolition d'un bloc résidentiel de 12 étages à Zollikofen, nous avons accordé une importance particulière au démontage très soigneux des fenêtres.

Grâce à ce travail méticuleux, les fenêtres sont restées intactes et ont pu être transportées en Ukraine.

La réutilisation de ces fenêtres pour de nouvelles constructions en Ukraine constitue un excellent exemple de nos efforts en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale.



Innovation

BIM to Field

Numérisation et efficacité accrue tout au long du processus de construction

Nous nous efforçons de réaliser des projets de constructions durables et efficaces, notamment en ayant largement recours aux technologies et aux outils numériques.

L'un des aspects centraux est le regroupement de l'ensemble des données et informations pertinentes à un seul et même endroit. En utilisant Trimble Connect en tant que plateforme de données centrale pour nos projets, nous garantissons l'actualité de toutes les données et leur accessibilité à tout le monde. Nous évitons ainsi que les participant.e.s au projet utilisent différentes versions et différents niveaux de planification. C'est notre approche de la source unique de vérité (SSOT).

La planification modélisée et la coordination des modèles permettent un meilleur aperçu de nos projets et une meilleure compréhension des interdépendances. L'autre avantage du BIM est la représentation de toutes les informations et données nécessaires dans un modèle de coordination. Les détails et consignes de construction sont alors clairement visibles, ce qui accroît la qualité des bases de la réalisation et en fin de compte également de l'exécution en tant que telle.

Le piquetage modélisé permet d'éviter des activités manuelles chronophages tels que le piquetage avec un mètre ruban. Les données topographiques nécessaires peuvent directement être prélevées du modèle, ce qui réduit nettement le risque d'erreurs. Nos expert.e.s en construction endossent des missions encore plus variées, dans la mesure où outre la modélisation, la responsabilité du traitement et du chargement des données leur est également confiée.

Le modèle en tant que tel sert de base à la réalisation, évitant ainsi les travaux complexes d'établissement des plans. Il en résulte un gain de temps lors de la planification de l'armature par la modélisation paramétrique. En même temps, nous optimisons la qualité des bases de planification par des contrôles basés sur les règles et par les vérifications des données de modélisation.

Le recours au BIM permet une communication plus fluide en vue d'une collaboration plus efficace. Plusieurs personnes peuvent travailler en même temps sur le modèle, ce qui améliore le flux d'informations et la communication. Par ailleurs, nous utilisons le modèle pour différentes applications tels que l'intégration des détails quantitatifs estimatifs, la préparation du travail modélisée et divers BIM2Field-UseCases, etc.

BIM2Field est un processus standard au sein du Groupe Frutiger pour tous nos projets propres du Bâtiment. Nous sommes fiers d'annoncer que grâce à la numérisation et à l'utilisation du BIM, nous avons d'ores et déjà durablement changé notre processus de construction. Nous allons continuer à nous efforcer d'optimiser nos processus pour réaliser des projets de construction plus efficaces et de haute qualité.

3 Nous sommes Frutiger

2'540

personnes
qui s'engagent
chaque jour

Plus de
150

années d'expérience
et de culture
d'entreprise

100

apprenti.e.s
que nous for-
mons dans dif-
férents métiers

> 800 Mio.

de chiffre d'affaires
que nous
générons chaque
année ensemble

Une diversité
de collaboratrices et
collaborateurs
origines d'environ

43

pays

8%

Part des femmes,
en croissance
constante

Entreprise
familiale
en
4^e
génération

« Lorsque tradition et innovation
ne sont pas contradictoires, mais
se complètent »



Tradition

La petite entreprise familiale originaire de Thoune est devenue un groupe de construction actif partout en Suisse. Et pourtant, nous accordons toujours une grande importance à créer une atmosphère familiale. Thomas et Luc Frutiger marquent le groupe en quatrième génération.



Innovation

Dans le secteur de la construction, la numérisation s'est imposée comme un processus complexe et inéluctable. Nous associons notre savoir-faire en faveur de technologies telles que le BIM (Building Information Modeling) et le Lean Management, les appliquons avec succès dans la pratique et les développons continuellement.



Promotion et encouragement

Tous les jours, nous promovons et encourageons nos collaboratrices et nos collaborateurs et la jeune génération. Ils constituent ce que nous avons de plus précieux et caractérisent notre Groupe. Diverses possibilités d'évolution au sein de l'organisation, des hiérarchies plates et de courtes voies décisionnelles caractérisent notre environnement de travail.

Avec plaisir, nous construisons. Depuis 1869.

Nous sommes en 1869. Emil Welti est élu président de la Confédération suisse, le canal de Suez vient d'être achevé et un jeune artisan originaire d'Oberhofen pose la pierre fondatrice du Groupe Frutiger.

Pendant cette période, le monde de la construction était très fortement influencé par l'émergence du tourisme, entraînant l'exploitation et l'amélioration des voies de transport, la construction de remontées mécaniques et l'édification de nombreux hôtels. Entre les deux guerres et dans la période après la guerre, la société Frutiger a réalisé de nombreuses constructions porteuses d'avenir. Dans les années 70, elle se positionne en tant qu'Entreprise générale.

Un peu plus tard, Frutiger International est fondée pour réaliser différents projets intéressants en Europe, en Afrique et au Proche-Orient jusqu'au milieu des années 90. Les années 80 et 90 ont également été marquées par l'extension géographique du marché en Suisse romande.

2003 et la reprise conjoncturelle marquent le début de la croissance du Groupe Frutiger. Divers rachats de sociétés permettent de se positionner sur de nouveaux marchés et dans le domaine de prestations de services complémentaires.



Au sujet de ce rapport



Le rapport sur l'année 2022 que vous tenez entre les mains contient pour la première fois toutes les informations regroupées sur nos activités liées au développement durable. Cette publication est destinée à représenter avec transparence ce qui est important à nos yeux en tant qu'entreprise et la contribution que nous apportons avec nos activités relatives au développement durable. A cet égard, nous nous orientons aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI). La publication de rapports véridiques au mieux de nos connaissances est une évidence à nos yeux.

No	Informations GRI	Chapitre	Commentaires
----	------------------	----------	--------------

Éléments généraux d'information

Profil de l'organisation

102-1	Nom de l'organisation		Groupe Frutiger Les informations suivantes se rapportent à l'ensemble du Groupe Frutiger. Si des données ou des déclarations se limitent à une seule entité juridique (par ex. Frutiger AG ou une société affiliée), il y sera fait référence dans le texte.
102-2	Activités, marques, produits et services		https://frutiger.com/fr/batir/
102-3	Lieu géographique du siège		Frutigenstrasse 37, 3602 Thoune
102-4	Implantation géographique des sites opérationnels		https://frutiger.com/fr/groupe-frutiger/entreprises-et-sites/
102-5	Propriété et forme juridique	Chap. 3	Société anonyme sise à Thoune et dont les sociétés affiliées sont la propriété de Frutiger AG : https://frutiger.com/fr/groupe-frutiger/entreprises-et-sites/
102-6	Marchés desservis		Prestations de services dans le domaine du développement immobilier, dans le bâtiment, le génie civil, la construction d'infrastructures pour le secteur privé et public.
102-7	Taille de l'organisation		Au cours de l'année de reporting, le Groupe Frutiger a employé près de 2445 personnes, dont 212 collaboratrices.
102-9	Chaîne d'approvisionnement		L'entité d'achat du Groupe Frutiger est structurée selon les groupes de marchandises : au total, sur l'année de reporting, 90 % des fournisseurs directs étaient d'origine suisse et 10 % d'origine étrangère (pour l'essentiel de l'Union européenne). Le volume d'achat a porté sur 490 millions de francs. Près de 90 % du volume d'achat est réalisé avec 1.000 fournisseurs.
102-10	Changements substantiels	Chap. 1	Intégration des aspects pertinents de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.
102-11	Principe de précaution et mesures de prévention men	Chap. 1	La stratégie de développement durable a été validée le 01.06.2022 par le Conseil administration du Groupe Frutiger puis mis en œuvre.
102-12	Initiatives externes		A l'heure actuelle, nous n'avons pas adhéré à des initiatives externes.
102-13	Affiliations à des associations ou des fondations		<ul style="list-style-type: none"> - Le Groupe Frutiger est notamment membre des associations suivantes : - - Société Suisse des entrepreneurs - - Fondation FAR - - Infra Suisse - - Diamantbohr - - Développement Suisse - - Fondation des donateurs Avenir Suisse - - WORKCONTROL Suisse AG

Stratégie

102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Chap. 1	La stratégie de développement durable a été validée le 01.06.2022 par le Conseil d'administration du Groupe Frutiger puis mis en œuvre.
--------	--	---------	---

Éthique et intégrité

102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	Chap. 1	Cf. valeurs du Groupe Frutiger.
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques		L'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs peut s'adresser en toute confiance au département du personnel, à la Direction ou à un bureau de médiation externe.

Gouvernance

102-18	Structure de gouvernance		Organigramme : https://frutiger.com/app/uploads/2023/08/Frutiger_Gruppe_Organigramm_FR-1.pdf
--------	--------------------------	--	--

Implication des parties prenantes

102-40	Liste des groupes de parties prenantes		<p>Le Groupe Frutiger tient compte des problématiques de ses groupes d'intérêts. Les parties prenantes suivantes sont avant tout pertinentes pour le Groupe Frutiger (liste non exhaustive) :</p> <p>Politique et société</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil fédéral et Parlement - Autorités de régulation - Gouvernements cantonaux, représentants régionaux et commune <p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations économiques et professionnelles - Secteurs, fournisseurs et concurrents - Organisations partenaires dans la chaîne de création de valeur et fournisseurs <p>Cliences et clients / population</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clientèle d'affaires et représentant.e.s de clients privés - Investisseurs <p>Employé.e.s. et représentant.e.s du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndicats et représentant.e.s divers du personnel Collaboratrices et collaborateurs
102-41	Conventions collectives		Les collaboratrices et collaborateurs couverts par une convention collective sont sans exception assujettis à la Convention nationale (CN). Ainsi, plus de 74 pour cent des collaboratrices et collaborateurs en Suisse sont couverts par une convention collective. Les cadres, quant à eux, sont assujettis à un contrat de cadre de droit civil.
102-42	Identification et sélection des parties prenantes		Les parties prenantes citées sous GRI 102-40 sont importantes, car elles sont soit concerné.e.s par les activités commerciales du Groupe Frutiger ou exercent une influence significative sur l'activité commerciale du Groupe.
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes		Le Groupe Frutiger entretient un dialogue régulier avec ses parties prenantes.
102-44	Aspects et préoccupations majeurs soulevés	Chap. 1	Cf. Elaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés		Toutes les entités sont représentées et consolidées dans les états financiers consolidés.
102-46	Toutes les entités sont représentées et consolidées dans les états financiers consolidés.	Chap. 1	Le rapport a été rédigé sur la base des enjeux principaux de la stratégie de développement durable et des thèmes sectoriels spécifiques.
102-47	Liste des aspects pertinents	Chap. 1	Cf. élaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.
102-48	Réaffirmation des informations		Il s'agit du premier rapport publié.
102-49	Modifications relatives au reporting		Il s'agit du premier rapport publié.
102-50	Période de reporting		Le contenu du présent rapport se rapporte à l'exercice 2022 (1er janvier au 31 décembre 2022).
102-51	Date du dernier rapport		Premier rapport publié.
102-52	Cycle de reporting		Annuel.

102-53	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	Chap. 5	Cf. Mention légale.
102-54	Option de conformité choisie		Ce rapport a été établi en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle. stllt.
102-56	Vérification externe		Il n'y a pas de vérification externe.

Approche managériale

103-1	Explication de l'aspect pertinent et de son périmètre	Chap. 1	Cf. Élaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.
103-2	L'approche managériale et ses composantes ainsi que son évaluation	Chap. 1	Cf. Élaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.

Économie

Performance économique

201-1	Valeur économique directe générée et distribuée		Cf. chiffres clés sur Internet : https://frutiger.com/fr/groupe-frutiger/chiffres/
201-2	Implications financières du changement climatique, risques et opportunités liés		Pas de rapport financier.
201-3	Engagements liés aux plans de retraite et à d'autres plans de prévoyance		Pas de rapport financier. Les prestations de prévoyance reposent sur le salaire assuré et un avoir de vieillesse. A la date du départ en retraite, les assuré.e.s ont le choix entre le versement d'une rente à vie ou d'un capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance comprennent également les prestations d'invalidité et de survivants, qui se calculent en pourcentage du salaire assuré. La personne assurée peut par ailleurs procéder à des rachats en vue d'améliorer sa situation de prévoyance jusqu'au maximum réglementaire ou demander un versement anticipé pour accéder à la propriété de son logement. Les prestations de la Caisse de pension vont au-delà du minimum légal. L'âge ordinaire de départ à la retraite fixé à 65 ans peut sur demande être abaissé à 60 ans pour le personnel d'exploitation avec le versement de la rente transitoire par la FAR.
201-4	Aide financière publique reçue		Pas de rapport financier.

Présence sur le marché

202-1	Ratios du salaire d'entrée de base par sexe par rapport au salaire minimum local		Les sites opérationnels se trouvent en Suisse (90 pour cent des collaboratrices et collaborateurs). Plus de 74 pour cent de ces collaboratrices et collaborateurs ont été embauchés sur la base d'une Convention Nationale (CN), qui garantit un salaire minimum et des fourchettes salariales pour la qualification respective. Le salaire minimum fixé dans la CN dépasse d'environ un cinquième le salaire minimum légal en vigueur dans certains Cantons suisses.
-------	--	--	---

Impacts économiques indirects

203-2	Impacts économiques indirects significatifs		Pas de rapport.
-------	---	--	-----------------

Lutte contre la corruption

205-1	Sites ayant fait l'objet d'une évaluation des risques de corruption		L'organe de révision externe procède à la vérification de tous les sites opérationnels quant aux risques de corruption. Les exigences de conformité en vigueur en Suisse sont respectées.
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte en matière de lutte contre la corruption		Les nouveaux cadres bénéficient d'une formation aux aspects de la conformité (compliance) et signent une déclaration de conformité avec le contrat de travail. Cette déclaration est contraignante. Par ailleurs, le Groupe Frutiger dispose d'un certain nombre de règles contraignantes concernant l'acceptation et la remise de cadeaux et d'autres avantages. Le Groupe communique ces règles et les collaboratrices et collaborateurs occupant des postes particulièrement exposés bénéficient d'une formation exhaustive.
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises		Il n'y a actuellement aucun cas avéré.

Comportement anticoncurrentiel

206-1	Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques		Pas de condamnations pour comportement anticoncurrentiel et pratiques antitrust ou monopolistiques. Une procédure qui concerne la société Frutiger AG est en cours devant le Tribunal administratif fédéral.
-------	--	--	--

Environnement

Énergie

302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Chap. 2	Cf. Données de base de la consommation énergétique au cours de l'année de reporting.
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation		Les besoins énergétiques en dehors de Frutiger sont avant tout le fait des transporteurs de marchandises par le biais de sous-traitants et de la production de béton et d'acier.
302-3	Intensité énergétique		Pas de rapport
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Chap. 2	Cf. Mesures pour la réduction de la consommation énergétique.
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et services	Chap. 2	Pour ses développements immobiliers propres, le Groupe Frutiger vise à obtenir le label Minergie Suisse pour les bâtiments. En ce qui concerne les prestations de services, les besoins énergétiques dépendent très fortement du lieu où elles sont réalisées. Le Groupe Frutiger s'efforce de réduire le nombre de transports d'approvisionnement et de personnel réalisés par ses propres moyens ou de les effectuer avec les transports publics. Le nombre de transports d'approvisionnement propres a ainsi pu être réduit de moitié.

Eaux et effluents

303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée		Le Groupe Frutiger s'approvisionne en eau potable pour l'usage domestique et dans l'exploitation dans le réseau de distribution du service local des eaux. Selon la saison, l'eau potable est composée à parts variables d'eau de source et d'eau tirée de la nappe phréatique.
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau		Le Groupe Frutiger n'a pas élaboré ses propres standards de rejet des eaux usées, dans la mesure où toutes les eaux usées déversées par l'entreprise doivent correspondre aux exigences de la Loi sur la protection des eaux et de l'ordonnance respective.
303-3	Prélèvement d'eau		Prélèvement d'eau : près de 203'000 m ³ au cours de l'année de reporting.
303-4	Rejet d'eau		Le Groupe Frutiger rejette l'intégralité de l'eau prélevée dans le réseau de canalisation publique. La qualité des effluents correspond aux exigences de la Loi sur la protection des eaux et de l'ordonnance respective. Près de 203'000 m ³ d'eau ont été rejetés au cours de l'année de reporting.
303-5	Consommation d'eau		L'eau prélevée (GRI 303-3) est de nouveau rejetée (GRI 303-4). Cela ne donne donc pas lieu à une consommation d'eau au sens de la norme GRI 303-5.

Biodiversité

304-1	Terrains situés dans des aires protégées de biodiversité		A l'exception du site d'extraction de la société AG Balmholz, qui se trouve en partie dans une réserve naturelle protégée, le Groupe Frutiger n'exploite aucun site ni aucune installation dans des aires protégées de biodiversité.
304-2	Impacts sur la biodiversité dans des aires protégées.		L'exploitation de la carrière de la société AG Balmholz est assujettie aux autorisations cantonales et elle est régulièrement contrôlée par les autorités compétentes. Pour l'instant, il n'y a eu aucune réclamation pertinente. Les chantiers du Groupe Frutiger font l'objet d'un suivi environnemental de réalisation. C'est d'ailleurs dans ce cadre que par exemple des néophytes sont retirés des chantiers plusieurs fois par an.
304-3	Habitats protégés ou restaurés		Dans le cadre de la restauration de la zone d'extraction de la carrière AG Balmholz, des habitats naturels sont restaurés avec l'aide d'un suivi environnemental externe.

Émissions

305-1	Émissions de gaz à effet de serre (champ d'application 1)	Chap. 2	Cf. Données de base de la consommation énergétique au cours de l'année de reporting.
305-2	Émissions de gaz à effet de serre indirectes liées à l'énergie (champ d'application 2)	Chap. 2	Cf. Données de base de la consommation énergétique au cours de l'année de reporting.
305-3	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (champ d'application 3)	Chap. 2	Les émissions du champ d'application 3 du Groupe Frutiger sont actuellement analysées et calculées et seront communiquées lors d'un rapport ultérieur. Tous les chiffres cités dans ce rapport se rapportent ainsi aux champs d'application 1 et 2. Les émissions liées à l'énergie contiennent les émissions indirectes.
305-5	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Chap. 1	Cf. Élaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.

305-7	Émissions d'oxyde d'azote, de dioxyde de soufre et autres émissions atmosphériques substantielles		L'oxyde d'azote, le dioxyde de soufre et les poussières fines sont mesurés par échantillonnage dans les chantiers souterrains par les cadres. En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle, des mesures sont directement prises sur place pour réduire les émissions. Tous les véhicules, engins de chantier, compresseurs et machines auxiliaires sont dotés de filtres à particules fines. Sur les chantiers avec de grandes surfaces décaissées, la lutte contre la poussière s'effectue directement sur place avec des canons à neige transformés du fournisseur Moby Dick. Cette approche a par exemple été mise en œuvre avec succès sur le chantier du consortium GERA. Le nombre de réclamations des riverains concernés a sensiblement reculé et la consommation d'eau en comparaison avec le mode d'irrigation précédent par tuyau a baissé de plus de la moitié.
-------	---	--	--

Déchets

306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets		Il s'agit avant tout des déchets ménagers et industriels qui sont acheminés vers une usine d'incinération et servent à la production d'énergie (en règle générale le chauffage à distance).
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets		Le processus d'élimination des déchets répond aux exigences de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).
306-3	Déchets générés	Chap. 2	Déchets générés : près de 1.400 tonnes pendant l'année de reporting
306-4	Déchets non destinés à l'élimination		Les déchets générés dans les bureaux et les ateliers sont au moins triés selon leur nature (papier, carton, PET, verre, ferraille et plastique) avant d'être éliminés. Pour les déchets relatifs au chantier, avant le début du chantier, un concept de tri des déchets doit être établi et mis en œuvre. Lorsque c'est possible, le bois de construction sera utilisé pour la fabrication de contreplaqués et de meubles par l'industrie correspondante.
306-5	Déchets destinés à l'élimination		Cf. GRI 306-1

Évaluation environnementale des fournisseurs

308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux		En 2020, tous les fournisseurs de catégorie A (donc les fournisseurs faisant partie du Top 50) ont été sondés par le biais de questionnaires quant aux systèmes de management environnemental et aux mesures de protection de l'environnement qu'ils ont mis en place.
308-2	Impacts environnementaux négatifs de la chaîne d'approvisionnement et mesures prises		Tous les fournisseurs de bois doivent prouver que leur bois est certifié FSC et/ou doté du label « Bois suisse ».

Social

Emploi

401-1	Recrutement et rotation du personnel		En 2022, le taux de rotation s'élevait à 6 pour cent.
401-3	Congé parental		Fondamentalement, l'ensemble des collaboratrices et les collaborateurs, mères et pères, ont droit à un congé parental rémunéré au-delà des dispositions légales en cas de naissance et d'adoption et peuvent demander un congé non rémunéré ou demander à « acheter » des congés.

Relation employeur/employé.e.s

402-1	Délai minimal de préavis en cas de changement opérationnel		Les droits de co-gestion des représentant.e.s du personnel en cas de modifications opérationnelles au sein de l'entreprise sont fondamentalement assujettis à la loi (Code des obligations) et sont réglés conjointement avec les syndicats signataires dans le cadre des conventions collectives respectives (CN). Les délais minimaux de préavis correspondent aux règles définies dans le Code des obligations.
-------	--	--	--

Santé et sécurité au travail

403-1	Représentation du personnel dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité officiels		Chaque département / société affiliée a désigné un interlocuteur (personne de contact pour la sécurité au travail «PERCO») que les collaboratrices et collaborateurs peuvent à tous moments contacter pour obtenir des conseils ou poser des questions au sujet de la sécurité au travail et pendant les loisirs. Les thèmes de la protection de la santé et de la sécurité au travail sont mis à l'ordre du jour de la Commission d'entreprise. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent à tous moments s'adresser aux représentant.e.s qu'ils ont choisi et soumettre leurs problématiques.
403-2	Absences, accidents et maladies		Nature et taux des blessures, maladies professionnelles et absences ainsi que le nombre de décès d'origine professionnelle : toutes les informations qui s'y rapportent sont collectées et évaluées par le biais d'un système de signalement et de reporting.

Formation et perfectionnement

404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par salarié.e		Le nombre moyen annuel d'heures pour la formation et le perfectionnement s'élevait à 71'519 heures pendant l'année de reporting.
404-2	Programmes de développement des compétences des salarié.e.s		Formation mensuelle à la sécurité au travail : tous les mois, l'ensemble du personnel de la production bénéficie d'une formation de 15 minutes sur un sujet d'actualité pour améliorer la sécurité au travail. Pour l'année 2022, cela représente environ 4250 heures de formation. Formation en matière de conduite, formation des cadres de la construction, formation des machinistes, formation des spécialistes : les collaboratrices et collaborateurs font appel à l'offre de prestataires de formation externes.

Diversité et égalité de chances

405-1	Composition des instances de gouvernance et répartition des salarié.e.s	Chap. 2	Répartition des salarié.e.s par sexe : pendant l'année de reporting, près de 2540 personnes étaient employé.e.s au sein du Groupe Frutiger. La part des femmes s'élevait à environ 8 % dont 5 % à des postes de cadre. Égalité salariale : rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et le salaire de base et la rémunération des hommes. L'analyse de l'égalité des salaires réalisée en 2022 avec l'outil d'analyse standard Logib a livré un résultat satisfaisant. Après la prise en compte des facteurs Formation, Expérience professionnelle et Niveau d'exigences, l'écart de salaire inexplicé se situe, comme ce fut déjà le cas les années précédentes, sous le seuil de tolérance de la Confédération de +/- 5 pour cent.
-------	---	---------	--

Lutte contre la discrimination

406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Chap. 2	Un environnement de travail exempt de discrimination est une condition sine qua non pour un personnel en bonne santé et satisfait. Afin d'éviter les cas de discrimination, les supérieurs sont sensibilisés à aborder rapidement les conflits et à se référer à temps aux HR Business Partner. Le Code de conduite est envoyé conjointement au contrat de travail à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs. Sur l'année en cours, deux personnes se sont adressées aux HR Business Partner pour des questions de harcèlement ou de harcèlement sexuel. Les deux cas ont pu être résolus d'un commun accord.
-------	---	---------	--

Liberté syndicale et droit de négociation collective

407-1	Sites et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril		Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Frutiger sont libres d'adhérer à des syndicats. Ce Droit est ancré dans la Constitution en Suisse. Pendant les pauses réglementées et en dehors des heures de travail, les syndicats sont libres de discuter avec les collaboratrices et les collaborateurs et de recueillir leurs problématiques. Les syndicats font régulièrement usage de cette possibilité.
-------	---	--	---

Travail des enfants

408-1	Sites et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants		Aucun risque accru n'a été constaté sur les sites opérationnels du Groupe Frutiger.
-------	--	--	---

Travail forcé ou obligatoire

409-1	Sites et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire		Aucun risque accru n'a été constaté sur les sites opérationnels du Groupe Frutiger.
-------	---	--	---

Évaluation des droits de l'homme

412-1	Sites et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire		Aucun risque accru n'a été constaté sur les sites opérationnels du Groupe Frutiger.
414-2	Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises		Les fournisseurs sont à 90 % originaires de Suisse et sont donc assujettis au Droit suisse. Aucun risque essentiel n'a été constaté ou signalé au niveau des sous-traitants.

Évaluation des impacts des fournisseurs sur la société

414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux		Pendant l'année de reporting, le Groupe Frutiger a élaboré un Code des fournisseurs. Il est disponible en quatre langues sur le site Web du Groupe Frutiger: https://frutiger.com/app/uploads/2022/12/Lieferantenkodex-Frutiger-Gruppe-V01_DE_FR_IT_EN.pdf
-------	---	--	--

Protection et sécurité des données

418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients		Aucune plainte n'a été reçue. Sur l'année 2022, aucune procédure en lien avec les infractions à la protection des données n'a été déposée à l'encontre du Groupe Frutiger.
-------	---	--	---

5

Mention légale

Éditeur

Groupe Frutiger
Frutigenstrasse 37
3600 Thoune

Tél. : +41 58 226 88 88

info@frutiger.com
www.frutiger.com

Paolo Altundag, Membre de la Direction du Groupe Frutiger
Urs Matti, Chef du Département Développement durable & Achats
Hans Jörg von Gunten, Responsable Développement durable

Concept et mise en page

Corinne Theiler
Anina Herrmann

Sous réserve de modifications et d'erreurs.

Date de publication : 25 août 2023



